

8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES FEMMES, POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS : LA PAROLE DES FEMMES, PLUS LIBRE, PLUS FORTE

Cette année, le 8 mars sera célébré dans le monde entier dans un contexte nouveau : celui, dans le prolongement de l'affaire Weinstein, d'une libération mondiale de la parole des femmes.

La Ligue des droits de l'Homme, sans limiter la question de l'égalité entre les hommes et les femmes aux révélations sur le harcèlement et les violences sexuelles à l'encontre des femmes, se félicite de cette libération. Elle appelle à en tirer les enseignements car, après une telle déflagration, plus rien ne sera « comme avant » : ce qui était « banal » et à quoi tant de personnes s'étaient habituées, n'est désormais plus accepté. Et au-delà, c'est l'oppression systémique et universelle des femmes qui a éclaté dans le monde entier.

La portée mondiale de cette expression des femmes place enfin la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines (politiques, économiques, sociaux, culturels, familiaux) au cœur de droits universels et indivisibles, dont les luttes des femmes sont à la fois l'illustration, l'aliment et l'avenir. Le droit à la liberté d'opinion et d'expression en est un aspect, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, dont les femmes se sont ainsi saisies, magistralement.

Symptômes majeurs, le harcèlement et les violences sexuelles comme l'ensemble des violences subies par les femmes sont aussi un rappel sans équivoque : l'exigence d'égalité et de dignité porte tout autant sur le respect de l'intégrité des corps que sur l'ensemble des domaines de l'existence. La corrélation entre le harcèlement, les violences sexuelles ou autres et les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes, pouvoirs renforcés par les inégalités, est flagrante. Elle appelle une prise de conscience durable et profonde qui embrasse l'ensemble des droits et interroge la civilisation dans son ensemble et sa diversité.

C'est de cela dont ce 8 mars 2018 doit être l'occasion. Au-delà de la dénonciation des injustices et des violations de la dignité, il s'agit de réclamer haut et fort une égalité réelle, fondée à la fois sur les luttes des femmes seules et sur les luttes communes avec les hommes. Ce travail sur les structures sociales et les préjugés, sur le droit et sur les mœurs est nécessaire. Il sera nécessairement objet d'un débat qui, pour être contradictoire, n'en traduit pas moins la légitimité des questions et revendications portées par les mouvements de femmes ou de femmes et d'hommes.

Pour la Ligue des droits de l'Homme le 8 mars sera aussi l'occasion de dire notre volonté de participer pleinement à ces débats, pleinement à ces luttes, pleinement à cette exigence. A travers le droit, bien sûr, alors que nombre de législations nationales contreviennent à l'égalité des droits entre hommes et femmes quand d'autres peinent à la réaliser concrètement ; mais aussi dans toutes les sphères de la société, de l'éducation au travail, pour que cette prise de conscience, entrée comme par effraction dans une société désormais mondialisée, porte partout dans le monde, une exigence d'égalité, de reconnaissance, porteuse de libération pour l'humanité.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

